

Le document opposable est le dossier de P.P.R. approuvé par arrêté préfectoral du 14/12/1998.
 Il est consultable en mairie et en préfecture.
 Ce document est imprimable à l'échelle 1/5 000.

DDEA74/SAR/CPR

Commune de JUVIGNY

Legende

Réglementation des zones

- Zone à risque fort ou à maintenir en zone "non aedificandi"
- Zone à risque modéré ou faible
- Zone à risque négligeable ou nul

Identification des zones

- Réglements applicables
- Numéro de zone
- Limite périmètre réglementaire

Secteurs

